

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS FIGANIERES

Numéro SIRET : **26830185000015**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : CCAS FIGANIERES

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie			X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes			X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux			X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours			X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture			X
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement			X
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N			X
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme			X
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes			X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements			X
A4 - Etat des provisions			X
A5 - Etalement des provisions			X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses			X
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes			X
A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement			X
A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement			X
A8 - Etat des charges transférées			X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers			X
A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)			X
A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)			X
A10.3 - Opérations liées aux cessions			X
A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)			X
A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)			X
A11 - Etat des travaux en régie			X
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale			X
B - Engagements hors bilan			
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement			X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement			X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail			X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé			X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés			X
B1.6 - Etat des engagements reçus			X
p.15 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents			X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents			X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale			X
C - Autres éléments d'informations			
p.16 C1.1 - Etat du personnel		X	
C1.2 - Action de formation des élus			X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier			X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement			X
C3.2 - Liste des établissements publics créés			X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe			X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe			X
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes			X
C3.6 - Identification des flux croisés			X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes			X
p.18 D2 - Arrêté et signatures		X	

Code INSEE 83056	CCAS FIGANIERES CCAS FIGANIERES	CA 2017
---------------------	------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	60,04%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,12	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

2017

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

CCAS FIGANIERES - - CCAS FIGANIERES	CA 2017
-------------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 98 102,59	G 99 978,00
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00

REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 0,06 (si excédent)

	+	+
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 98 102,59	= G+H+I+J 99 978,06

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	= E+F 0,00	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 98 102,59	= G+I+K 99 978,00
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,06
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 98 102,59	= G+H+I+J+K+L 99 978,06

CCAS FIGANIERES - - CCAS FIGANIERES	CA 2017
-------------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	29 230,00	25 274,90	0,00	0,00	3 955,10
012	Charges de personnel et frais assimilés	62 656,00	58 899,55	0,00	0,00	3 756,45
65	Autres charges de gestion courante	15 800,00	13 845,80	0,00	0,00	1 954,20
Total des dépenses de gestion courante		107 686,00	98 020,25	0,00	0,00	9 665,75
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	82,34	0,00	0,00	117,66
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		107 886,00	98 102,59	0,00	0,00	9 783,41
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		107 886,00	98 102,59	0,00	0,00	9 783,41
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	517,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	45 500,00	54 672,14	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	61 086,00	43 073,86	0,00	0,00	18 012,14
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		106 586,00	98 263,00	0,00	0,00	8 323,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 300,00	1 715,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		107 886,00	99 978,00	0,00	0,00	7 908,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		107 886,00	99 978,00	0,00	0,00	7 908,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		(3) 0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00

Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016	(3)	0,00			
---	-----	------	--	--	--

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016	(3)	0,06			
---	-----	------	--	--	--

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

CCAS FIGANIERES - - CCAS FIGANIERES	CA 2017
-------------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	25 274,90	0,00	25 274,90
012	Charges de personnel et frais assimilés	58 899,55	0,00	58 899,55
65	Autres charges de gestion courante	13 845,80	0,00	13 845,80
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	82,34	0,00	82,34
	Dépenses de fonctionnement - Total	98 102,59	0,00	98 102,59
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CCAS FIGANIERES - - CCAS FIGANIERES	CA 2017
-------------------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	517,00	0,00	517,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	54 672,14	0,00	54 672,14
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	43 073,86	0,00	43 073,86
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	1 715,00	0,00	1 715,00
	Recettes de fonctionnement - Total	99 978,00	0,00	99 978,00
	Pour information			0,00
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00
	Pour information			0,06
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2016			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	29 230,00	25 274,90	0,00	0,00	3 955,10
60611	Eau et assainissement	400,00	507,45	0,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	2 000,00	751,61	0,00	0,00	1 248,39
60623	Alimentation	17 000,00	16 592,69	0,00	0,00	407,31
6182	Documentation générale et technique	110,00	105,00	0,00	0,00	5,00
6184	Versements à des organismes de formation	300,00	70,00	0,00	0,00	230,00
6188	Autres frais divers	800,00	1 476,86	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	120,00	147,50	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 500,00	5 472,39	0,00	0,00	1 027,61
6238	Divers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6256	Missions	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6262	Frais de télécommunications	350,00	151,40	0,00	0,00	198,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	62 656,00	58 899,55	0,00	0,00	3 756,45
6331	Versement de transport	205,00	219,96	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	21,00	21,85	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	468,00	494,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	62,00	65,45	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	25 000,00	19 600,87	0,00	0,00	5 399,13
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	900,00	885,10	0,00	0,00	14,90
64118	Autres indemnités	3 800,00	3 920,76	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	20 000,00	20 768,34	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 900,00	2 988,93	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	6 700,00	7 069,31	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 250,00	1 330,58	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 200,00	1 144,80	0,00	0,00	55,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	150,00	209,60	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	180,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 800,00	13 845,80	0,00	0,00	1 954,20
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	19,65	0,00	0,00	180,35
6562	Aides	500,00	250,00	0,00	0,00	250,00
6568	Autres secours	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associati	15 000,00	13 576,15	0,00	0,00	1 423,85
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		107 686,00	98 020,25	0,00	0,00	9 665,75
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	82,34	0,00	0,00	117,66
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	200,00	82,34	0,00	0,00	117,66
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		107 886,00	98 102,59	0,00	0,00	9 783,41
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	517,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévi	0,00	517,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	45 500,00	54 672,14	0,00	0,00	0,00
7031	Concessions dans les cimetières	3 500,00	3 650,00	0,00	0,00	0,00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	42 000,00	51 022,14	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	61 086,00	43 073,86	0,00	0,00	18 012,14
7473	Départements	850,00	975,00	0,00	0,00	0,00
7474	Communes	33 236,00	19 230,00	0,00	0,00	14 006,00
7478	Autres organismes	27 000,00	22 868,86	0,00	0,00	4 131,14
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		106 586,00	98 263,00	0,00	0,00	8 323,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 300,00	1 715,00	0,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	100,00	500,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	1 200,00	1 215,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		107 886,00	99 978,00	0,00	0,00	7 908,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		107 886,00	99 978,00	0,00	0,00	7 908,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2016	0,00
= Différence ICNE 2017 - ICNE 2016	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

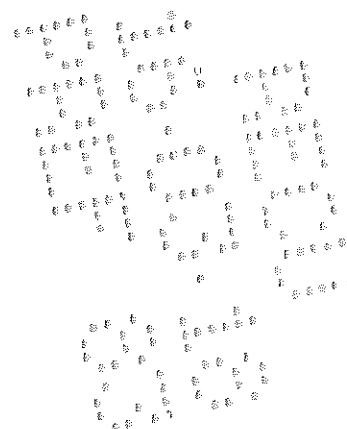
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

CCAS FIGANIERES - - CCAS FIGANIERES	CA 2017
-------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2016		0,00			



(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

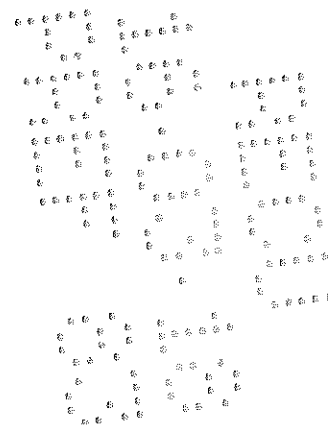
(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

CCAS FIGANIERES - - CCAS FIGANIERES	CA 2017
-------------------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2016		0,06			



(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

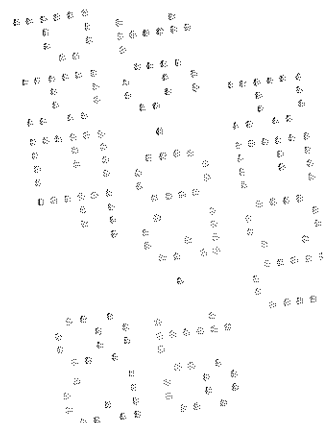
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

CCAS FIGANIERES - - CCAS FIGANIERES	CA 2017
-------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
CRECHE LE PETIT PRINCE	11 700.00€	1
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
CCAS DRAGUIGNAN	1 075.45€	3
Autres		
FONDS NAT./COMP.SUPPL.FAMILIAL/T	800.70€	2
TOTAL GENERAL	13 576,15	



CCAS FIGANIERES - - CCAS FIGANIERES		CA	2017
-------------------------------------	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017		C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
FILIERE ANIMATION (i)		1	0	1	1	0
ADJOINT D ANIMATION	C	1	0	1	1	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1	0	1	1	0

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOE/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

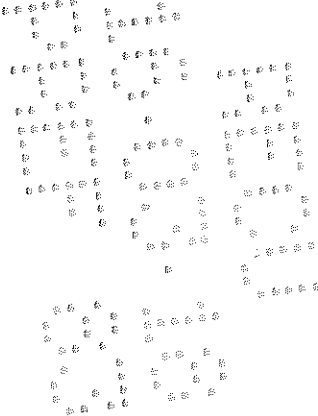
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex. : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 5/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.



IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur la base des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron correspondant à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Le Président



Présenté par le ,
A , le
Le

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
VOTES : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session

A Figanieres le 6 Mars 2018

Date de convocation : 28/02/2018

Les membres du Conseil d'administration,

[Handwritten signatures and stamps]

P. G. DURAND

[Faint, illegible text]

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A , le